

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

**Séance du 13 décembre 2013**

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 121 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Zaven ALEXANIAN - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Claude DAUMERGUE - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Víctor Hugo ESPINOSA - Gérard FERREOL - Jean-Pierre FOUQUET - France GAMERRE - Magali GARDE - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Yves MORAINÉ - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Christine ORTIZ - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Gerard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Philippe SAN MARCO - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - Guy TEISSIER - Lachraf TIMEZOUKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Stéphane VENTRE - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Gérard BISMUTH représenté par Alain LAURENS - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Joëlle BOULAY représentée par Olivier AGULLO - Vincent BURRONI représenté par Gérard GRAUGNARD - Xavier CACHARD représenté par Robert HABRANT - Suzanne CENTINO représentée par Patrick GHIGONETTO - Patricia COLIN représentée par Corinne LEGAL - Alain CROCE représenté par Marc POGGIALE - Eric DI MECO représenté par Maxime TOMMASINI - Mireille FOURNERON représentée par Jacqueline MAURIC - François FRANCESCHI représenté par Jean VIARD - Jean-Claude GAUDIN représenté par Laure-Agnès CARADEC - Mourad KAHOUK représenté par Stéphane VENTRE - Abdelwaab LAKHDAR représenté par Patrick MAGRO - Laurent LAVIE représenté par Guy PONTOUS - Guillaume MACHERAS DE MONTILLET représenté par Danielle MILON - Robert MALATESTA représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Patrick MENNUCCI représenté par Eugène CASELLI - Jean MONTAGNAC représenté par Gérard FERREOL - Bernard MOREL représenté par Alexandre BIZAILLON - Sylvie NESPOULOUS représentée par Jean-Pierre FOUQUET - Gilles PAGLIUCA représenté par Jean-Marc BENZI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Magali GARDE - Antoine ROUZAUD représenté par Christophe MASSE - Bernard SUSINI représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Sabine BERNASCONI - Martine GOELZER - Paul HUBAC - Laurence JOUANDON - Michel LO IACONO - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Arlette SALVO - René TAVERA.

Signé le 13 Décembre 2013  
Reçu au Contrôle de légalité le 17 décembre 2013

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**DEV 008-935/13/CC**

**■ Participation de Marseille Provence Métropole aux salons, forums emploi locaux et manifestations économiques.**

**DPEATSV 13/10616/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Conformément à sa stratégie de développement économique et dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique et d'aménagement de l'espace communautaire, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole met en place des opérations de promotion économique pour attirer les porteurs de projet et favoriser leur implantation sur notre territoire.

Les parcs d'activités des Florides, des Aiguilles, d'Empallières, de la Plaine du Caire, d'Athélia I, II, III, IV et V, de Cassis, de Gémenos pour les principaux sont des sites activités qui représentent, au cœur d'un territoire en pleine mutation économique, la volonté de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole de renforcer l'attractivité de son territoire.

De même, tout au long de ces quinze dernières années, Marseille Provence Métropole s'est engagée pour le dispositif des zones franches urbaines, qui compte aujourd'hui officiellement cent sites. Marseille Provence Métropole est d'ailleurs l'un des seuls sites à disposer de deux zones franches sur la même commune de Marseille : la ZFU "Nord Littoral" créée en 1997 et la ZFU "14e et 15e Sud" créée en 2004, et élargie en 2006.

En 2011, la Communauté urbaine a participé à la mobilisation nationale qui a débouché sur la prorogation du dispositif ZFU jusqu'au 31 décembre 2014. A ce jour elles ont permis la création de 4 000 établissements et représentent plus de 13 000 emplois.

Afin de soutenir cette dynamique économique et de lutter contre les entraves structurelles : déficit d'emplois, taux de chômage important, et surtout un contexte économique difficile, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole contribuera activement à la promotion de son territoire en participant à des salons professionnels et économiques.

En 2013, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a participé à Génération Entreprendre et aux Forums Emploi Marseille Nord-ZFU et Vallée de l'Huveaune. Ces manifestations ont connu un succès probant et ont permis à MPM d'afficher sa détermination à agir dans le domaine du développement économique et particulièrement dans les zones franches urbaines.

Le salon Génération Entreprendre a permis à la Communauté urbaine d'être présente sur un stand d'information où 34 créateurs ont bénéficié de renseignements sur les zones franches. MPM a également animé un atelier portant sur les avantages liés aux zones franches. Quant au Forum Emploi Marseille Nord-ZFU, il a réuni une soixantaine d'entreprises dont la plupart sont implantées dans les deux zones

**Signé le 13 Décembre 2013**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 17 décembre 2013**

franches urbaines qui ont proposé près de 400 emplois à pourvoir. La Communauté urbaine a également participé le 21 novembre 2013 au Forum emploi de la Vallée de l'Huveaune. Le Carrefour des Fournisseurs pour les Entrepreneurs et les Collectivités a finalement été repoussé à une date ultérieure. Enfin l'édition du forum de la CGPME a eu lieu le 12 décembre 2013.

Afin de répondre à ses ambitions de développement économique, la Communauté urbaine participera à nouveau en 2014 à des manifestations pour maintenir son action de proximité en faveur de l'attractivité du territoire, du développement économique et pour remplir son rôle d'animateur du dispositif ZFU.

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole propose de participer en 2014 aux manifestations suivantes :

- Génération Entreprendre MXL, les 20 et 21 mars 2014, salon destiné à aider les futurs chefs d'entreprises à structurer leurs démarches de création et à concrétiser leurs projets.
- Les forum emploi-Marseille Nord ZFU et Vallée de l'Huveaune, en octobre et en novembre 2014, dont l'objectif est de permettre aux demandeurs d'emplois de rencontrer sur une journée toutes les entreprises qui recrutent et qui sont implantées dans ces deux territoires.
- Entrepreneur 13, organisé par la CGPME 13, cette convention a pour objectif de fédérer les chefs d'entreprises du département autour de nombreuses tables rondes et de rencontres thématiques.

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole pourra également participer à toute autre manifestation permettant de mettre en valeur le développement économique du territoire et de ses entreprises. Le budget global consacré à ces opérations n'excédera pas la somme de 40 000 euros.

Il est proposé au Conseil d'approuver la participation de la Communauté urbaine aux salons économiques et professionnels permettant de valoriser le territoire et les sites d'activités de Marseille Provence Métropole.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

#### **Le Conseil de Communauté,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

#### **Sur le rapport du Président,**

#### **Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

#### **Considérant**

- l'importance des retombées du dispositif ZFU en termes de créations d'emploi et d'établissements sur ces sites.
- la nécessité d'organiser et de participer à différentes manifestations pour favoriser la promotion économique du territoire

#### **Après en avoir délibéré :**

Signé le 13 Décembre 2013  
Reçu au Contrôle de légalité le 17 décembre 2013

**Décide**

**Article 1 :**

Est approuvée la participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole aux éditions 2014 de Génération Entreprendre-MXL, aux Forums Emploi Marseille Nord et Vallée de l'Huveaune et Entrepreneur 13.

**Article 2 :**

Est approuvé le principe de la participation de MPM à d'autres manifestations susceptibles de promouvoir les sites d'activités du territoire.

**Article 3 :**

Les crédits nécessaires soit 40 000 euros seront inscrits au budget de la Communauté urbaine - Article 6233 Foires et manifestations - Fonction90 -Sous Politique A 710

Pour Visa  
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Pour Présentation,  
Le Président Délégué de la Commission  
Développer l'économie et servir l'emploi

Guy TEISSIER

Alexandre BIZAILLON

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI